



COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

*Délibération du Conseil Municipal de St-Georges-de-Reintembault
Convocation régulière transmise à tous les membres le 14/06/2018*

Séance du jeudi 21 juin 2018

Présidente de séance : Madame Marie-Claire Boucher, Maire.

Etaient présents:

MC BOUCHER - JB BOISMARTEL - S FOUGERES - C CHIQUERILLE - N PHILIPPEAUX - ML GALOPIN -
MP PATIN- E OGER - MB CHEREL - N REBILLON - E CHALOPIN - P DONNINI - - AF GASNIER -
G DUBOIS - S ROSSIGNOL.

Excusés : - LP CHAUVIN (pouvoir à MC Boucher) -.

Absentes : C FRIGOULT, C GRIMAULT, J LECRIVAIN ;

Secrétaire de séance : Marie-B. Cherel.

Séance ouverte à 20h15

ORDRE DU JOUR :

URBANISME

- Ancienne salle des pompiers : demande de mise à disposition.
- Chaudières de l'école et de la mairie.
- Panneaux bourg : complément de devis
- Orthographe des noms de village
- Travaux voirie de campagne.
- Etude de revitalisation : retour sur la rencontre avec les habitants du 9 juin,
- Aménagement VRD rue de l'épine : définition du périmètre de travaux,
- Rue des Acacias et rue beurrière : intégration à l'étude de revitalisation.

ENFANCE

- Marché de restauration scolaire et ALSH
- Ordinateur portable pour l'école de l'être : devis
- Piscine : inscription de 2 ou 3 cycles (GS à CM2)
- Tarifs cantine
- Tarifs ALSH
- Proposition d'emploi du temps du service enfance

QUESTIONS DIVERSES

- DM2 commune, DM1 assainissement, DM1 lotissement des Poiriers.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24.05.2018.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2018.

2. ANCIENNE SALLE DES POMPIERS : DEMANDE DE MISE A DISPOSITION.

L'association ACCA (chasse) a demandé la mise à disposition de l'ancienne salle des pompiers pour leurs réunions. Ils ne souhaitent pas que des travaux soient réalisés.

La commission urbanisme du 19 juin a donné un avis favorable à cette demande.

Délibération : le conseil municipal donne son accord à cette mise à disposition, et autorise à l'unanimité le Maire à établir et à viser une convention de mise à disposition de l'ancienne salle des pompiers en faveur de l'association ACCA.

3. CHAUDIERES DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE.

L'offre mieux-disante de Landel'énergies pour les chaudières à bois de l'école et de la mairie est la suivante :

projet	Marque et type	Proposition HT €	Proposition TTC €
Ecole	Froling, type P4, avec réseau de chaleur	71 162.79 €	85 395.34 €
mairie	Froling, type PE1	38 317.77 €	45 981.32 €

La commission a estimé que l'offre et le matériel était de qualité. La commission souhaitait faire réaliser par les services techniques le calorifugeage des réseaux de la mairie.

Total des estimatifs travaux (sans le calorifugeage) : 109 480.56 € HT, 131 376.66 € TTC.

Une aide de l'ADEME est allouée pour les deux chaudières et le réseau chaleur de l'école. La subvention pour la mise en place des deux chaudières est d'un montant maximum de 29 684,00 €.

Une aide de l'ADEME est allouée pour le réseau chaleur de l'école :

62.06 % sur le montant de l'offre (avec une subvention maxi à 9 930 €).

80% de la subvention est versée lorsque tous les travaux sont réalisés. Le solde de 20% est versé un an après les travaux et est fonction de l'économie réalisée (Le Pays de Fougères fera les relevés).

Au vu du budget, la commission urbanisme du 19 juin a émis le souhait de réaliser l'école cette année, et la mairie l'année prochaine.

Délibération : Le conseil municipal autorise à la majorité le Maire à viser le devis d'installation de chaudière de l'école établi par Landel'énergies, avec le réseau de chaleur, ainsi que la chaudière de la mairie en 2019.
(une abstention : AF Gasnier)

4. PANNEAUX BOURG : COMPLEMENT DE DEVIS

L'inscription budgétaire de la signalétique (y compris les n° de maisons pour l'adressage) est de 7 000 € TTC.

Le conseil municipal du 24 mai a approuvé la proposition mieux-disante des signaux Girod pour 3 panneaux d'entrée de bourg, d'un montant HT de 4 330.13 € (5 196.16 € TTC).

Un devis supplémentaire a été demandé pour le fléchage à l'intérieur du bourg.

Le devis des Signaux Girod pour cette nouvelle demande est d'un montant de 1 078 ,79 € HT, soit 1 294,55 € TTC

Total TTC des panneaux centre bourg : 6 490.71 €.

La commission souhaite réaliser la signalétique du bourg cette année, les panneaux de campagne et l'adressage l'année prochaine. Il est proposé au conseil municipal de poser les panneaux de campagne manquants ou effacés.

Le conseil municipal souhaite attendre l'an prochain pour les panneaux de campagne, après avoir vérifié l'orthographe des noms de villages.

Délibération : le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à viser le devis complémentaire de Signaux Girod, de signalétique du bourg pour un montant de 1 294.55 € TTC.

5. ORTHOGRAPHE DES NOMS DE VILLAGE

Il convient de déterminer l'orthographe des noms de villages, afin que le même nom soit utilisé pour les panneaux de signalétique campagne et pour l'adressage.

Eric Chalopin propose de se référer aux anciens documents en sa possession (notamment le cadastre Napoléonien). Il fait les recherches et fera une proposition à la prochaine commission urbanisme.

6. TRAVAUX VOIRIE DE CAMPAGNE.

Jean-Bernard Boismartel propose de voir les devis de M.Deslandes lors de la prochaine commission urbanisme.

7. ETUDE DE REVITALISATION : RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU 9 JUIN,

12 participants ont bravé l'orage pour venir.

L'équipe de Nadège Mazoué a dû improviser :

- à cause des micro-coupures de courant, il a fallu faire sans projection.
- et à cause du temps pas de balade comme prévu, mais un travail de représentation du bourg à partir des cartes.

Les échanges ont été intéressants, beaucoup de discussion entre les participants et des retours positifs sur les méthodes proposées.

Les Reintembaultois sont invités en ce début de l'été de prendre des photos sur ce qu'ils souhaiteraient pour St-Georges.

Prochain comité de pilotage : mercredi 27 juin à 20 h.

8. AMENAGEMENT VRD RUE DE L'EPINE : DEFINITION DU PERIMETRE DE TRAVAUX,

L'estimatif d'Inermis-Infraconcept est chiffré ci-après (chiffrage de juin 2017 non réactualisé). Il faudra toutefois tenir compte du fait que les appels d'offres voirie sont en ce moment supérieurs de 10 à 15% à ce qu'ils étaient il y a 3 ans.

Les honoraires sont d'un montant de 3.16%, soit 6 320 € HT (7 584 € TTC) sur la base de travaux de 200 000 €.

Aménagement du secteur L'épine - rue de la Fieffe							
	tranche ferme		tranche conditionnelle			option	TOTAL
DEPENSES	L'épine	carrefour	Temple	Fieffe	carrefour RD	PL. Barrière	
installation de chantier	2 040,00 €	1 360,00 €	1 360,00 €	3 400,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	11 560,00 €
terrassements	2 765,00 €	1 895,00 €	400,00 €	2 735,00 €	882,00 €	3 465,00 €	12 142,00 €
Voirie, trottoirs, allées	34 067,50 €	39 425,00 €	19 765,00 €	83 966,25 €	17 188,00 €	32 870,00 €	227 281,75 €
Signalisation	275,00 €	5 350,00 €	275,00 €	480,00 €	3 145,00 €	0,00 €	9 525,00 €
Eaux pluviales	6 095,00 €	1 495,00 €	2 045,00 €	10 160,00 €	1 800,00 €	2 040,00 €	23 635,00 €
mobilier - maçonnerie - espaces verts	0,00 €	13 325,00 €	0,00 €	2 600,00 €	240,00 €	1 115,00 €	17 280,00 €
Total dépenses HT	45 242,50 €	62 850,00 €	23 845,00 €	103 341,25 €	24 955,00 €	41 190,00 €	301 423,75 €
Total TTC	54 291,00 €	75 420,00 €	28 614,00 €	124 009,50 €	29 946,00 €	49 428,00 €	361 708,50 €
RECETTES							
FST - Département sur travaux-22,4%	4 144,74 €	6 902,02 €	2 854,63 €	15 536,47 €	2 074,38 €	6 989,18 €	38 501,42 €
FST sur honoraires - 22,40%	130,97 €	218,10 €	90,15 €	490,95 €	65,55 €	220,85 €	1 216,57 €
FST sur études AP							3 561,60 €
Contrat de ruralité							48 413,00 €
Total recettes							91 692,59 €

L'inscription budgétaire est de 245 000 € TTC en dépenses, et de 39 635 € en recettes (FST à 22.40%).

Le contrat de ruralité n'avait pas été inscrit, car le montant n'était pas connu. Il représente 15% des dépenses HT, honoraires compris.

La commission revitalisation qui s'est réunie le 8 juin a donné un avis favorable pour les travaux suivants :

Tranche ferme : secteur A l'épine, carrefour Fieffe-épine, carrefour RD-rue de l'épine, + un peu d'éléments paysagers place de la barrière (marquer l'entrée de bourg) + un aménagement provisoire rue de la Fieffe (sécurisation du cheminement), soit un estimatif compris entre 200 000 et 250 000 € TTC.

Recettes : l'estimatif FST pour ces travaux est de 17 000 € et le contrat de ruralité de 22 500 € (soit un total de 39 500 €). Pour mémoire, l'enveloppe FST pour ces travaux est de 50 000 € sur 4 ans. Nous pourrions solliciter le FST pour une autre tranche de travaux (par exemple rue des Acacias et ure Beurrière).

Pour les travaux place de la Barrière : la commission souhaiterait organiser une réunion avec les riverains, il existe des problèmes de stationnement.

La Société Infraconcept peut nous préparer le cahier des charges des travaux pour le 15 juillet (conseil municipal du 19 juillet). L'appel d'offres peut être lancé en septembre, pour des travaux novembre. Il est prévu 2 mois de travaux.

Délibération : le conseil municipal autorise à la majorité le Maître d'œuvre à écrire le cahier des charges pour les travaux suivants :

Tranche ferme : secteur A l'épine, carrefour Fieffe-épine, carrefour RD-rue de l'épine, + un peu d'éléments paysagers place de la barrière (marquer l'entrée de bourg) + un aménagement provisoire rue de la Fieffe (sécurisation du cheminement), soit un estimatif compris entre 200 000 et 250 000 € TTC.

3 abstentions (AF Gasnier, G Dubois, S Rossignol). S Rossignol trouve que ce dossier arrive trop tôt par rapport à l'étude de revitalisation de centre bourg en cours.

9. RUE DES ACACIAS ET RUE BEURRIERE : INTEGRATION A L'ETUDE DE REVITALISATION.

Actuellement, la largeur de la rue des Acacias est de 8 m. Il est proposé de la ramener à 5.5 m.

La rue des Acacias servira de déviation lors des travaux rue de l'épine (et du carrefour avec la place de la Barrière).

Aussi la commission revitalisation du 6 juin souhaiterait attendre 2019 pour réaliser ces travaux.

Afin de définir les besoins des riverains, la commission souhaiterait inclure ces rues dans la réflexion de l'étude de revitalisation. Cela permettra de solliciter des financements liés à l'étude de revitalisation.

10. MARCHE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET ALSH

Les prestataires éventuels nous ont demandé de décaler la remise de l'offre pour le conseil municipal du 19 juillet.

11. ORDINATEUR PORTABLE POUR L'ECOLE DE L'ETRE : DEVIS

Le directeur de l'école a besoin de renouveler son ordinateur portable.

La société HP fait des reprises de 200 € HT sur l'ancien matériel, mais uniquement si on prend la gamme Elite.

Iliane a fait 2 propositions, une sur une gamme ouvrant à reprise, et une gamme n'ouvrant pas droit à reprise (prix inférieur de 290 €, mais pas de reprise et puissance de matériel inférieure).

La proposition d'Iliane pour un ordinateur portable est de 1 048 € HT, soit 1 257.60 € TTC, décomposée comme suit :

produit	Montant en € HT
Ordinateur portable HP Elitebook 850 G4 - 8 GO RAM- mémoire 8 GO - stockage 256 GO SSD	899.00 €
Préparation en MS windows 10	50.00 €
Installation sur réseau	240.00 €
Reprise	- 200,00 €

La commission enfance du 18.06.2018 a donné un avis favorable à l'achat d'un ordinateur portable HP Elitebook 850 G4.

Le conseil municipal souhaite que cet ordinateur ne serve pas aux élèves étant donnée coût élevé de l'achat.

Une somme équivalente peut être affectée à un achat informatique pour le RPI.

Délibération : le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite la reprise à raison de 200 € HT, et vote l'achat d'un ordinateur portable à l'école primaire publique pour un montant de 899 € HT, avec l'installation à 290 € HT.

12. PISCINE : INSCRIPTION DE 2 OU 3 CYCLES (GS A CM2)

L'école primaire publique nous interroge sur le fait d'inscrire 2 ou 3 cycles d'élèves à la piscine.

Le cycle est facturé aux communes 700 € (le reste étant à la charge de Fougères Agglomération).

La piscine rentre dans le coût à l'élève : le montant est donc reversé à l'équivalent au RPI.

La commission enfance du 18 juin a donné un avis favorable à cette proposition de 3 créneaux.

Au-delà de la prise en compte dans le coût à l'élève, le conseil municipal aurait souhaité que la proposition de créneaux soit proposée de façon équitable aux deux écoles.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de 3 créneaux de piscine pour l'école primaire publique, sachant que le coût de la piscine rentre dans le coût à l'élève.

13. TARIFS CANTINE

Les tarifs actuels, pratiqués au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs sont les suivants :

le restaurant scolaire	
prix du repas	3,40 €
Prise en charge du panier repas	1,00 €

Madame Boucher donne lecture des prix pratiqués par les communes extérieures.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité le prix du repas de cantine (pour le restaurant scolaire et pour l'accueil de loisirs) à 3,50 €, à compter du 1^{er} septembre 2018.

le restaurant scolaire	
prix du repas	3,50 €
Prise en charge du panier repas	1,00 €

14. TARIFS ALSH

Les tarifs Accueil de loisirs ci-dessous sont en vigueur depuis septembre 2015. Ils ont été votés uniformément (hors prix de repas) sur 3 ALSH du canton (Louvigné du Désert, la Bazouge du Désert et St-Georges).

l'accueil de loisirs	
Demi-journée	
tranche A - 0 à 600 €	1,70 €
tranche B - 601 à 1000 €	2,50 €
tranche C - 1001 à 1500 €	3,35 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	4,15 €

Journée	sans repas
tranche A - 0 à 600 €	2,85 €
tranche B - 601 à 1000 €	4,20 €
tranche C - 1001 à 1500 €	5,55 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	6,90 €
Journée	avec repas
tranche A - 0 à 600 €	6,25 €
tranche B - 601 à 1000 €	7,60 €
tranche C - 1001 à 1500 €	8,95 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	10,30 €

Lors de la dernière réunion intercommunale, il a été proposé une augmentation de 2% à la rentrée scolaire, puis une augmentation régulière. Le conseil municipal de la Bazouge du Désert et celui de Louvigné du Désert ont donné un avis favorable de principe pour une augmentation de 2% pour les deux ans.

Proposition à compter de septembre 2018 + 2 %	
Demi-journée	
tranche A - 0 à 600 €	1,75 €
tranche B - 601 à 1000 €	2,55 €
tranche C - 1001 à 1500 €	3,40 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	4,25 €
Journée	sans repas
tranche A - 0 à 600 €	2,90 €
tranche B - 601 à 1000 €	4,30 €
tranche C - 1001 à 1500 €	5,65 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	7,05 €
Journée	avec repas
tranche A - 0 à 600 €	6,40 €
tranche B - 601 à 1000 €	7,80 €
tranche C - 1001 à 1500 €	9,05 €
tranche D - Hors canton, hors CAF, +1501 €	10,55 €

La commission enfance du 18 juin a accepté d'augmenter le prix de journée et de demi-journée de 2% à compter de septembre 2018, dans un souci de garder l'harmonie des tarifs entre les différents ALSH.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité le prix de journée et de demi-journée de l'accueil de loisirs comme ci-dessus, à compter du 1^{er} septembre 2018.

15. PROPOSITION D'EMPLOI DU TEMPS DU SERVICE ENFANCE

Etant donné la baisse des effectifs scolaires, la baisse du nombre d'enfants accueillis en ALSH, le passage de la semaine à 4 jours, la fermeture d'une classe à l'école de l'être, le service enfance a estimé avoir du temps de personnel en sureffectif, estimé entre un mi-temps/trois quart temps.

Des pistes de modification de travail du personnel en lien avec des structures autres ont été étudiées :

- Un temps d'emploi au multi-accueil de Louvigné,
- Un temps d'emploi au restaurant scolaire de l'école Ste Thérèse, ainsi qu'un temps de ménage des classes à l'école Ste-Thérèse
- Le ménage de la salle pluriactivités sera assuré par un personnel du service enfance.

Deux réunions collectives du personnel ont été organisées pour expliquer la démarche, et recueillir les choix de chacune. Une semaine d'essai a été fait au multi-accueil par un agent. Chaque agent a ensuite été reçu en entretien par leur responsable de service pour établir leur emploi du temps pour la rentrée.

En résumé, il est possible de mettre un agent à disposition :

- A 40% au multi accueil de Louvigné (Yvette Milet)
- Le midi de 12h15 à 15h15 pour la restauration scolaire de l'école Sainte-Thérèse (Emilie Garnier et Yvette Milet)
- 4h30 de ménage à l'école Sainte-Thérèse (les mardis et vendredis de 15h15 à 17h30) (Liliane Rogue),
- Du ménage à l'école Sainte-Thérèse pendant les vacances scolaires (Liliane Rogue).

Il convient de prévoir les conventions de mise à disposition de personnel Avec l'Ecole Sainte-Thérèse, il est proposé d'uniformiser le montant du coût du personnel à 14 €. C'est-à-dire que la Commune paierait la mise à disposition pour la garderie mutualisée à 14 € de l'heure à compter du 1^{er} février 2018, et l'OGEC paierait la Commune 14 € de l'heure pour le personnel municipal mis à disposition à compter du 25 juin 2018.

La commune de Louvigné du désert remboursera au coût réel le personnel mis à disposition. La commune de St-Georges aura les frais de déplacement à sa charge, étant donné que la résidence administrative du personnel municipal est St-Georges.

La commission enfance du 18 juin a donné un avis favorable à la mise à disposition du personnel du multi accueil, et à disposition de l'école Ste-Thérèse. Cette convention prendra effet dès le 25 juin 2018.

Délibération : le conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité à écrire et à signer la convention de mise à disposition de personnel communal au multi accueil de Louvigné et à l'école Ste-Thérèse.

16. QUESTIONS DIVERSES.

- Décision modificatives budgétaires.

DM 2 Budget commune :

Il convient de passer des écritures (en opérations d'ordre) pour entériner comptablement le refinancement de l'emprunt CDC.

Désignation	Dépenses	compte	Recettes	compte
Refinancement emprunt CDC	236 075.17 €	D 1641		
Refinancement emprunt CDC	236 075.17 €	D-166		
Refinancement emprunt CDC			236 075.17 €	R-1641
Refinancement emprunt CDC			236 075.17 €	R-166

DM1 Budget assainissement :

Un excédent de l'an passé en fonctionnement de 8 002 € a été imputé en dépenses imprévues. Hors les dépenses imprévues ne peuvent représenter que 7.5% des dépenses réelles (ici les 8 002 € représentent 22% du budget de fonctionnement). Il convient de déplacer cette somme en autres charges exceptionnelles.

Désignation	Dépenses	compte
Dépenses imprévues	8 002.00 €	D 022
Autres charges exceptionnelles	8 002.00 €	D-678

DM1 Lotissement Les Poiriers :

Les opérations de stock ont été mal imputées au budget primitif du lotissement. Il convient de repasser les écritures conformément à la législation comptabilité de stocks.

Désignation	Dépenses	compte	Recettes	compte
Virement à la section d'investissement	21 000,00 €	D 023		
Variation de stocks de terrains aménagés			21 000,00 €	R 71355
Solde d'exécution de la section d'investissement	333,23 €	D-001		
Virement de la section de fonctionnement de terrains aménagés			21 000,00 €	R 021
Financement commune	21 000,00 €	D 3555		
			333,23 €	R-168741

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la DM2 commune, la DM1 assainissement et la DM1 lotissement des Poiriers et autorise le Maire à viser les écritures comptables correspondantes.

▪ Informations.

Monsieur Louis Pautrel a été démis de ses délégations par le Président de Fougères Agglomération, et n'est pas remplacé à ce jour.

▪ Date de réunions.

Anne-Florence Gasnier fait part de ses difficultés pour se rendre aux réunions et suivre les projets de la municipalité : les dates de réunions sont fixées insuffisamment de temps à l'avance, et les réunions de projet associant des partenaires extérieurs sont souvent en journée.

Marie-Claire Boucher prend note de ses demandes.